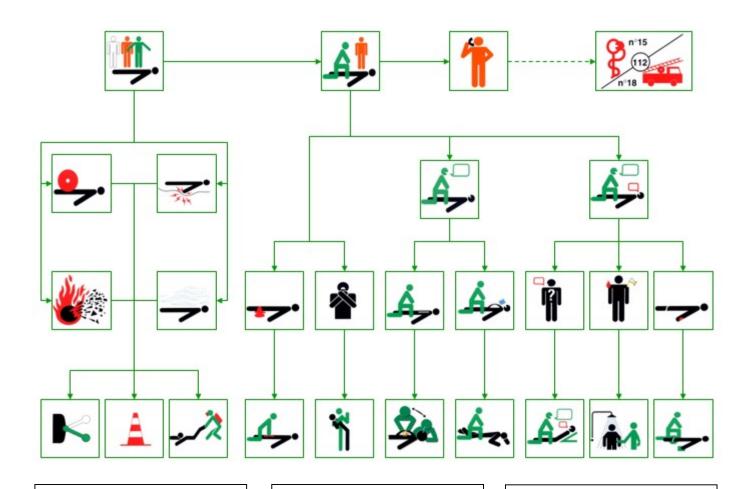
Les +

Agir en cas d'accident



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Limiter les dangers en

situation de travail

Chartres 27 et 28 novembre 2025

Les +



Les +

d'urgences

Appliquer les gestes

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Des éléments à connaitre

2 jours du 27/11/2025 au 28/11/2025

9h00 - 12h30 14h00 - 17h30

PUBLIC

Agriculteurs-trices - Futurs installés-es - Salariés-es

PREREQUIS

Aucun

TARIFS & FINANCEMENT

98 € pour un contributeur Vivea (être à jour de ses cotisations MSA et sous réserve des conditions de prise en charge)

250 € par stagiaire salarié agricole (prise en charge à 50 %-dossier à déposer par l'employeur sur l'offre « Boost compétences » d'Ocapiat)

750 € par stagiaire pour toute autre situations (formation susceptible d'être financée par votre OPCO)

INTERVENANT(E)S

Christophe NEHLIG Cfppa La Saussaye

OBJECTIFS

Apporter les premiers secours à une victime

- Connaissance des accidents du travail
- La procédure Protéger, Alerter, Secourir
- Mises en œuvre des gestes de premiers secours

CONTENU / PROGRAMME

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Le cadre juridique de l'intervention du SST
- L'alerte aux populations
- Analyser une situation d'accident et protéger
- Examiner la victime et faire alerter
- Secourir une victime qui saigne, qui s'étouffe, qui se plaint de sensations pénibles et/ou des signes anormaux, qui se plaint de brûlures, qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
- Secourir une victime qui ne répond pas, mais qui respire, qui ne répond pas et ne respire pas.

METHODES PEDAGOGIQUES

Tour de table Exposés didactiques Diaporama Plan d'intervention Echanges entre participants et formateurs Exercices individuels ou en sous-groupes

MODALITES D'EVALUATIONS

Exercices d'application et auto-positionnement sur le document d'évaluation de fin de stage

La chambre d'agriculture se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants est insuffisant.

CONTACT RESPONSABLE DE STAGE / PRE-INSCRIPTION

Bertrand de LACHEISSERIE +33 (0)2 37 24 45 42 b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr

Ou Centre de Formation +33 (0)2 37 24 45 42

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Les conditions générales, accès aux publics en situation de handicap et règlement intérieur sont disponibles dans le livret d'accueil, sur le site internet de la Chambre d'Agriculture Centre Val de Loire https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr, et disponibles sur demande.

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A retourner avant le 12 novembre 2025

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Nom de l'entreprise (GAEC, EARL) : N° SIRET : Nom et prénom du participant : Date et lieu de naissance : Adresse postale :			
		Code Postal : Commune :	
		Tél :	Portable :
		Mail:	
		Statut professionnel: Chef.fe d'entreprise agricole Associé.e Conjoint.e collaborateur Salarié.e Cotisant.e solidaire MSA (préciser si cotisation Vivea prélevée ou non) En projet d'installation agricole Autre: Avez-vous des attentes / besoins d aménagement spécifique pour suiviformation (difficulté visuelle, handi	re cette
	7 PRI TO CHATO SPETS		
Fait à Le	Signature		

* Votre inscription sera définitive à réception de notre confirmation



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A:

CHAMBRE D'AGRICULTURE - Centre de Formation

10 RUE DIEUDONNE COSTES - CS10399

28008 CHARTRES

+33 (0)2 37 24 45 42 - formations@eure-et-loir.chambagri.fr



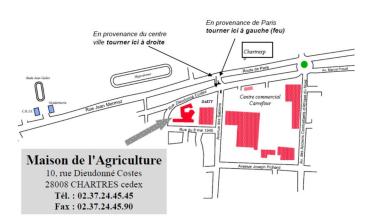
Protection des Données : vous disposez de droits sur vos données personnelles et notamment le droit, à tout moment, de retirer votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de votre Chambre d'agriculture.

Contact:

Centre de formation +33 (0)2 37 24 45 42

formations@eure-et-loir.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE 10 RUE DIEUDONNE COSTES - CS10399 - 28008 CHARTRES CEDEX



Ligne de bus: 4 - 5 - 12 - 15 arrêt « Etampes » Pas d'hébergement possible

Notre activité formation en 2024 :

431 stagiaires, 70 jours de formation

91 % des stagiaires se disent satisfait à très satisfait

Nos formations ont répondu aux besoins de 99 % des participants

Le contenu des formations est déclaré transférable rapidement dans l'activité par 95 % des personnes

Nos intervenants sont jugés de bonne qualité à 100 %

Formation Certifiante:

- Certiphyto*: 100 % de réussite

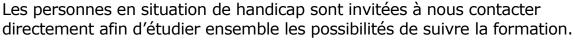
- Certicrea**: 63 % de réussite











Retrouvez toutes nos formations sur

www.centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr

* Certiphyto : Certification RS5655 « Certificat individuel produits phytopharmaceutiques catégorie décideur » certifiée par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire le 13/12/2021















Maj: 30-04-2025